

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la mise à disposition du boulodrome, rue du Stade, au profit du Co
dates qui seront indiquées chaque année en annexe de la présente convention,
- **DECIDE** que cette occupation sera consentie moyennant un forfait de 7000€ annuels quel que soit le nombre de jours d'occupation effectif.
- **AUTORISE** M. le Maire ou l'él.u.e délégué.e à signer la convention de mise à disposition à intervenir,

Fait à Saint Félix, le 31 mars 2026

Le Maire,
BAUQUIS Alain



A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over a circular official stamp of the Mayor of Saint-Félix. The stamp contains the text 'MAIRE DE SAINT-FELIX' and 'Haute-Savoie'.

Le secrétaire de séance,
PETIOT Julien



A handwritten signature in blue ink, written over a circular official stamp of the Secretary of the Council. The stamp contains the text 'MAIRE DE SAINT-FELIX' and 'Haute-Savoie'.